

FORMULAIRE DE PARTICIPATION A UN SAUT EN PARACHUTE (TANDEM)

Ce document doit être complété et signé par chaque participant à un saut en parachute préalablement au saut. Si le participant est mineur, ce document doit être co-signé par un parent ou un adulte responsable ou le mineur doit fournir une autorisation parentale.

IDENTITE DU PARTICIPANT

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

EMAIL :

TELEPHONE :

DONNEES DE SAUT

POIDS :

DATE ET HEURE DU SAUT :

NOMBRE DE SAUTS EN PARACHUTE DÉJÀ EFFECTUES :

DONNEES ASSURANCES

SKYDIVE SPA a souscrit plusieurs assurances couvrant (1) les dommages corporels occasionnés aux participant et (2) sa responsabilité (voyez, au verso, point C.2 et C.3). L'assurance couvrant les dommages corporels est souscrit auprès de ma compagnie AVIABEL SA (n° de contrat : 140.021.583).

NOM et ADRESSE du BENEFICIAIRE en cas de décès du participant :

Cochez les cases suivantes pour marquer votre accord :

.....J'ai lu et j'accepte les conditions générales applicables au saut en parachute reproduites au verso.

.....Je marque mon accord sur l'utilisation des données à caractère personnelle que je fournis conformément à la Charte Vie Privée de SKYDIVE SPA, disponible sur son site web www.skydivespa.be.

.....Je reconnais pouvoir demander et obtenir une copie du présent document.

...Je déclare (toute déclaration mensongère libère SKYDIVE SPA de sa responsabilité relative à un dommage en relation avec l'information tue ou tronquée) :

.....Ne pas être enceinte ;

.....Ne pas m'être récemment (il y a moins de trois mois) luxé une épaule ;

<p>PARTICIPANT</p> <p>(date et signature)</p>	<p>PARENT/ADULTE RESPONSABLE (si le participant est mineur et sans autorisation parentale)</p> <p>(nom, prénom, date et signature)</p>
--	---

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE SKYDIVE SPA

SKYDIVING PROMOTION SCRL (BCE 0443.797.764), dont le siège social est établi à 4960 Malmedy, Ligneuville-Ch. Des Quartiers 11, Belgique, ci-avant et -après dénommée « **SKYDIVE SPA** » organise des sauts en parachute de type tandem, soit harnaché à un moniteur, ci-après dénommés « **SAUT** ». Chaque participant à un SAUT doit préalablement prendre connaissance et accepter les présentes conditions.

La version complète des conditions générales de SKYDIVE SPA est disponible sur son site web www.skydivespa.be.

A. CONDITIONS DE PARTICIPATION A UN SAUT

1. Tout participant à un SAUT doit notamment remplir les conditions ci-dessous énumérées. Elles ne sont pas limitatives et tout état similaire à l'une de ces conditions peut constituer une cause de refus de participation au SAUT, sans remboursement.

2. La participation à un SAUT est interdite à défaut :

a. D'autorisation parentale pour un mineur ou une personne placée en minorité prolongée.

De présenter :

b. Une bonne santé et une bonne constitution physique générale. Une musculature développée n'est pas exigée. Le surpoids et l'obésité peuvent empêcher une participation, de même qu'une récente luxation de l'épaule.

c. Une sangle abdominale normale. Les hernies, faiblesses et lésions de la paroi abdominale peuvent empêcher une participation. Une intervention chirurgicale réalisée au niveau de l'abdomen doit dater d'au moins trois mois avant toute participation.

d. Une bonne circulation sanguine. Les interventions portant sur les gros vaisseaux et sur la circulation artérielle des membres inférieurs peuvent empêcher une participation. Tout antécédent de maladie cardio-vasculaire doit faire l'objet d'un examen cardiologique approfondi.

e. Un système respiratoire intègre et fonctionnel. Tout signe de tuberculose peut empêcher la participation. Tous les cas d'asthme et d'emphysème doivent faire l'objet d'un examen pulmonaire.

f. Un système digestif en bonne santé, et en tous cas non susceptible de faillir durant le SAUT.

g. Un encéphale et une boîte crânienne sains. Tout antécédent de traumatisme, de lésion du cerveau ou de la boîte crânienne est susceptible d'empêcher la participation.

h. Un squelette sain. Toute affection de la colonne vertébrale, du bassin et des membres est susceptible d'empêcher la participation.

i. Un état de santé correspondant aux critères médicaux des Fédérations wallonnes de parachutisme.

3. En cas de doute sur ses capacités physiques, le participant est invité à consulter un médecin. En cas de doute sur la capacité physique d'un individu amené à participer à un SAUT, SKYDIVE SPA se réserve le droit de refuser sa participation et aucun remboursement ne sera effectué. Un certificat médical circonstancié peut être présenté mais ne garantit pas la levée du refus.

4. La participation à un SAUT est également interdite en cas de :

a. Non-respect de la législation aéronautique ;

b. Non-respect du règlement d'ordre intérieur de l'aérodrome ;

c. Non-respect du règlement d'ordre intérieur de SKYDIVE SPA ;

d. Emotivité exagérée, état névropathique, trouble caractériel, anomalie de la personnalité ;

e. Etat d'ivresse, d'imprégnation alcoolique même minime, d'intoxication médicamenteuse ou autre, d'influence de toute substance altérant le comportement ;

f. Grossesse ;

g. Irrespect vis-à-vis du personnel ou du matériel de SKYDIVE SPA ou de tout autre participant ou personne présente ;

h. Refus de se conformer aux instructions du personnel de SKYDIVE SPA et/ou d'un moniteur.

5. Le non-respect d'une condition peut entraîner un refus de participation. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

SKYDIVE SPA décline toute responsabilité en cas d'accident en lien avec le non-respect d'une des conditions de participation au SAUT et se réserve le droit de se retourner contre le participant pour tout dommage causé notamment à son matériel ou à son personnel.

B. RESERVATIONS

1. Un SAUT ne peut être exécuté que dans de bonnes conditions météorologiques. Le client ou le participant qui a réservé un SAUT doit contacter par téléphone SKYDIVE SPA le matin du jour J pour connaître ces conditions. Si la météo est mauvaise, le SAUT sera reporté et une nouvelle réservation devra être effectuée. SKYDIVE SPA ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la non réalisation d'un SAUT au jour et à l'heure souhaitée en cas de mauvaises conditions météorologiques. Aucun remboursement n'est effectué en cas de report pour cette raison

2. Si l'affluence est trop importante ou si la capacité d'exécution des SAUTS est insuffisante au jour et/ou à l'heure réservée, le participant sera peut-être amené à patienter un moment. Dans les mêmes circonstances, SKYDIVE SPA pourra reporter la réalisation d'un PACKAGE à un nouveau jour et une nouvelle heure convenus avec le participant. Chaque client et participant accepte expressément l'éventualité d'une période d'attente ou d'un report.

C. RISQUES ET ASSURANCES

1. La participation à un SAUT présente peu de risque d'accident. Néanmoins, un dommage corporel peut survenir suite, par exemple, à un mauvais positionnement ou à une rafale de vent lors de l'atterrissage.

2. Pour couvrir les risques pouvant engendrer des dommages corporels et sa responsabilité, SKYDIVE SPA a souscrit plusieurs assurances (noms et numéros de contrats disponible dans la version complète des présentes conditions) ; la responsabilité des moniteurs est également couverte.

3. SKYDIVE SPA, ses préposés, les moniteurs de SAUT, les pilotes, le propriétaire et le gardien des aéronefs déclinent toute responsabilité qui ne serait pas couverte par une des assurances précitées. Ils limitent également leur responsabilité aux plafonds respectifs desdites assurances. Le participant le reconnaît et l'accepte.

4. Tout objet ou vêtement emporté lors du SAUT, tels des lunettes ou des chaussures non (suffisamment) lacées, des dentiers, des bijoux et des boucles d'oreilles, est susceptible de se désolidariser du

participant et d'être perdu. SKYDIVE SPA ne peut en aucun cas en être tenu pour responsable.

5. Si les conditions de sécurité d'un SAUT ne sont pas réunies en manière telle qu'il présenterait un risque de dommages plus important qu'à la normale, SKYDIVE SPA se réserve le droit de ne pas organiser le SAUT. Dans ce cas, une autre date et heure de SAUT sera trouvée de commun accord entre les parties.

D. PHOTOS ET VIDEOS

Le participant marque son accord sur la prise de photos et/ou vidéos de lui-même et des personnes qui l'accompagnent par le personnel de SKYDIVE SPA durant un SAUT et sur leur éventuelle publication ultérieure. Ces photos et/ou vidéos pourront être utilisées par SKYDEIVE SPA à toutes fins, notamment commerciale ou promotionnelle. Le participant renonce à toutes revendications concernant ces photos et/ou vidéos.